



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

## **Réunion sur le Coronavirus avec les acteurs économiques nationaux**

**Discours de Bruno Le Maire,  
ministre de l'Économie et des Finances**

***Bercy***

*Vendredi 21 février 2020*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous,

Nous avons voulu faire le point avec Agnès Pannier-Runacher sur l'état de la situation et sur la manière dont nous pouvons accompagner les entreprises qui sont confrontées aux conséquences économiques de cette épidémie. Je pense en particulier aux PME, aux sous-traitants, qui sont les plus touchés.

Je voudrais d'abord vous confirmer le chiffre que j'ai déjà eu l'occasion de donner. Notre évaluation est inchangée, nous estimons que cette épidémie aura un impact de 0,1 point sur la croissance française en 2020. Cela nous semble une estimation réaliste. Je redis que c'est une estimation à l'heure où je vous parle, sans préjuger de ce que sera le développement de cette épidémie dans les jours et dans les semaines qui viennent. Mais ce chiffre de 0,1 nous semble une évaluation réaliste de l'impact sur la croissance française de l'épidémie de coronavirus.

Par ailleurs, comme vous le savez, cette épidémie touche un certain nombre de chaînes de valeurs industrielles qui ont du mal à s'approvisionner. Elle touche un certain nombre de PME, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration, et remet en cause aussi un certain nombre de chaînes de valeurs qui sont trop dépendantes de leurs approvisionnements à l'étranger.

Nous voulons, au-delà des mesures de court terme, engager une réflexion sur la manière dont nous sécurisons nos approvisionnements, notamment pour certaines industries stratégiques.

S'agissant des mesures immédiates que nous avons proposées avec Agnès Pannier-Runacher, il s'agit de maintenir toutes les mesures de trésorerie pour les entreprises qui rencontraient des difficultés sérieuses semblables à celles qui avaient été prises soit pendant la crise des gilets jaunes, soit pendant les mouvements de grève. Que ce soit le recours à l'activité partielle, les dérogations au nombre d'heures supplémentaires, l'étalement des charges sociales ou fiscales, nous allons regarder cela au cas par cas, comme nous l'avons fait dans le cadre des crises précédentes.

Nous avons également demandé à tous les donneurs d'ordre de faire preuve de compréhension vis-à-vis de leurs fournisseurs. C'est vrai en particulier dans le secteur du luxe, de la mode, dans le secteur de l'industrie automobile. Il faut que les donneurs d'ordre fassent preuve de solidarité vis-à-vis de leurs sous-traitants de second ou de troisième rang. Certains vont avoir du mal à fournir les pièces, tout simplement parce qu'ils s'approvisionnent en Chine ou en Asie. Nous demandons aux grands donneurs d'ordre de faire preuve de solidarité au sein des filières et notamment d'être très compréhensifs sur les pénalités de retard liées à des difficultés d'approvisionnement.

Troisième série de mesures que nous avons prises à la demande des entreprises, le Service économique de Pékin mettra à la disposition des entreprises, sur une base quotidienne, toutes les informations utiles sur la situation d'activité et la situation logistique dans les différentes provinces chinoises.



C'est un élément absolument crucial pour les entreprises de savoir exactement quelle est la situation province par province, en particulier aussi dans les grands ports chinois où arrivent les exportations en provenance de France et d'Europe.

Quatrième décision prise ce matin : nous accélérons les procédures d'agrément dans certaines filières pour les nouvelles sources. Je pense en particulier au secteur de la construction et au secteur de la chimie. Vous avez un certain nombre de secteurs qui vont être obligés de diversifier leurs sources d'approvisionnement. Certaines de ces sources ne sont pas encore qualifiées ou agréées. Nous accélérons les procédures d'agrément pour ces filières de façon à ce qu'elles puissent diversifier leurs sources d'approvisionnement.

Nous allons également saisir les juristes pour étudier la possibilité de considérer dans certains cas très spécifiques - et je dis bien dans certains cas très spécifiques - l'épidémie de coronavirus comme un cas de force majeure qui empêcherait une entreprise de remplir ses obligations contractuelles. Nous allons regarder les possibilités qui existent dans ce domaine-là, je le redis, pour certains cas très spécifiques où vraiment tout approvisionnement devient totalement impossible. Nous avons saisi les autorités juridiques pour examiner ce point.

Enfin, je veux insister sur la nécessité qu'il y a désormais - et que nous avons aussi décidé ce matin - d'ouvrir un chantier de long terme sur les vulnérabilités stratégiques d'approvisionnement des filières industrielles françaises.

Cette épidémie montre que dans certaines filières, les difficultés d'approvisionnement posent un problème stratégique. J'ai déjà répondu d'une certaine façon quand nous avons décidé de créer notre propre filière de batteries électriques. C'est une manière de dire que lorsqu'on a une industrie automobile puissante, nous ne pouvons pas dépendre à 95 % de la fourniture de batteries électriques venues de Chine ou d'Asie ou alors, c'est que vous êtes dépossédé de votre souveraineté sur un composant stratégique et critique. C'est pour cela que nous avons pris la décision avec l'Allemagne de créer notre propre filière de batteries électriques pour être indépendant économiquement et rapatrier la création de valeur en France ou en Europe.

Cela vaut pour toutes les filières industrielles. Je pense vraiment qu'il faut que nous saisissons cette épidémie pour nous interroger sur notre dépendance stratégique en termes d'approvisionnement sur certaines filières industrielles.

J'ai cité l'industrie automobile, je voudrais citer aussi l'industrie de la santé. Vous savez que 80 % des matières premières pour les composants actifs d'un médicament viennent de Chine ou d'Asie. Il est évident, et cette épidémie le montre, que cela peut poser un problème d'indépendance sanitaire à moyen ou à long terme. Il faut que nous répondions à ce défi-là et à ce risque-là.

Nous avons, comme vous le savez, confié un rapport à Jacques Biot sur ce sujet. Il rendra ses conclusions d'ici à quelques jours.

C'est bien la preuve qu'il faut que nous garantissions l'indépendance d'approvisionnement sanitaire pour l'Union européenne et pour la France, notamment sur les productions de principes actifs ou tout simplement recréer les capacités de production de principes actifs pour les médicaments en France et en Europe pour ne pas dépendre de l'approvisionnement en Chine.

Nous allons, avec Agnès Pannier-Runacher, procéder à cette analyse, tous secteurs industriels confondus, identifier les éléments critiques sur lesquels il est indispensable de rétablir une indépendance économique et une indépendance stratégique et ensuite en tirer les conséquences en termes d'organisation de nos filières.



Vous voyez qu'il faut savoir tirer un bien d'un mal et savoir regarder quel impact une crise de cette importance a sur l'organisation de notre économie.

Un tout dernier point, enfin, pour vous dire que je pars dans quelques instants pour le G20 de Riyad, en Arabie saoudite, et j'aurai l'occasion de rappeler ce que j'ai dit avec force à l'occasion du dernier Eurogroupe : la crise actuelle a un impact sur la croissance, un impact sur la croissance mondiale, un impact sur la croissance de la zone euro, et nous ne pouvons pas rester les bras croisés face au ralentissement de la croissance de la zone euro.

J'ai déjà passé ce message au lors de l'Eurogroupe quand la Banque centrale européenne et la Commission européenne ont présenté leurs nouvelles prévisions de croissance pour 2020. Je veux le redire avec force : les 19 Etats membres de la zone euro ne peuvent pas rester inactifs face au ralentissement de la croissance surtout quand nous voyons aujourd'hui une crise sanitaire qui s'ajoute aux tensions commerciales et aux autres difficultés économiques.

Je l'ai dit à l'Eurogroupe, je le redirai au G20 : c'est une responsabilité majeure de tous les Etats membres de la zone euro de regarder quelles réponses concrètes nous apportons au ralentissement actuel de la croissance dans la zone euro. Une croissance de 1 ou de 1,1 en moyenne dans les années qui viennent dans la zone euro, c'est insatisfaisant, ce n'est pas à la hauteur des attentes de nos compatriotes et ce n'est pas à la hauteur de ce que l'une des premières zones économiques de la planète peut réaliser et peut accomplir.